

PROCES-VERBAL SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 DÉCEMBRE 2024

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 4 décembre 2024, conformément aux articles du Code Général des collectivités territoriales, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Chantal TORCK, Maire.

Présents : TORCK Chantal - BELOVIC Claude - BORDE Aline - CAMUS Jacky – CLÉON Yann - COLSON Sylvie – FAIVRE Michèle - GOUBY Maurice – GRAPPIN Céline - LEFEVRE Nicolas - MARCHAL Christine - PONSOT Danièle - RYON Florence – VILMONT Française

Absents excusés :

- M.JACQUOT François donne pouvoir à M.GOUBY Maurice
- Mme FERRAROLI Noémie donne pouvoir à Mme FAIVRE Michèle
- M.GIBOUDEAUX Denis donne pouvoir à M.BELOVIC Claude
- M.MICHEL Jean-Marc donne pouvoir à Mme PONSOT Danièle
- Mme PATENAT Sophie donne pouvoir à Mme COLSON Sylvie

Secrétaire : Sylvie Colson

Ouverture de la séance à 19H30

Adhésion au contrat groupe protection sociale statutaire des personnels territoriaux pour la période 2025-2028

Décide d'adhérer au contrat groupe proposé par le Centre de Gestion relatif à la couverture des risques financiers encourus par la commune en vertu de ses obligations à l'égard de son personnel (maladie, décès, invalidité, accidents imputables aux service)

Voté à l'unanimité

Création d'un poste d'agent de maitrise principal de 1^{er} classe à temps complet et suppression d'un poste d'agent de maitrise à temps complet.

Voté à l'unanimité

Dépenses d'investissement 2025

Dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été voté avant le 1^{er} janvier 2025, la collectivité territoriale est en droit de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget à savoir 201 357€. Les crédits votés seront repris au budget primitif de 2024.

Voté à l'unanimité

Subvention

- Club du Temps Libre « Sans souci » 300€

Voté à l'unanimité.

Questions diverses

Vœux de la Municipalité Vendredi 10 Janvier 2025 salle des fêtes de Chaussin à 18h30

Clôture de la séance à 21h00



Chantal Torck
Maire de Chaussin

